

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE  
L'EDUCATION CIVIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS-DIRECTION DU BUDGET, DU MATERIEL  
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF YOUTH AFFAIRS  
AND CIVIC EDUCATION

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET,  
EQUIPMENT AND MAINTENANCE

SERVICE OF CONTRACTS

DECISION N°00031/D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM/2025 DU 06 MAI 2025

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
OUVERT N°002/AONO/MINJEC/CIPM/2025 DU 24 MARS 2025 EN VUE DE L'ACQUISITION DE  
NOUVEAUX SERVEURS POUR LE MINI-DATA CENTER DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA  
JEUNESSE (ONJ).

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE,

- Vu la Constitution ;  
Vu la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;  
Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;  
Vu la loi n°2024/013 du 23 décembre 2024 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2025 ;  
Vu le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;  
Vu le décret N°2012/565 du 28 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ;  
Vu le décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;  
Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;  
Vu la circulaire N°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024 portant instruction relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025 ;

Considérant l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/MINJEC/CIPM/2025 24 mars 2025 en vue de l'acquisition de nouveaux serveurs pour le mini-data center de l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ) ;

Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés ;

DECIDE :

Article 1<sup>er</sup> L'entreprise ci-après retenue est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert sus visé :

NOM ET ADRESSE DE L'ENTREPRISE ADRESSE	RESULTAT EVALUATION	OBSERVATIONS	MONTANT TTC (EN FCFA)	CONCLUSION
ITGSTORE S.A B.P: 882 Douala. Tél :233 436 361	Qualifiée	Offre conforme pour l'essentiel	49 698 386	Retenue
GPMT SIMAR SARL & MARIE ROSE SARL B.P 19045 Ydé. Tél :679 737 910	Disqualifiée	Non satisfaction aux critères éliminatoires liées au dossier administratif	44 093 046	Non-retenue

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 06 MAI 2025

Ampliations :

- ARMP
- MINMAP
- CIPM/MINJEC
- Intéressé
- Affichage
- Archives/Chrono

08 MAI 2025

